



Mardi 31 janvier 2023

## Conseil Municipal du 30 janvier :

### Rouen amplifie son action pour la transition social-écologique

**Ouverture aux Rouennaises et Rouennais du parc de l'école nationale d'architecture, facilitation de l'action des habitants en faveur du plan de renaturation, féminisation de l'espace public, soutien aux associations... En 2023, face aux nombreuses crises, la ville de Rouen continue ses combats pour préparer le monde de demain.**

**Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie :** « 2023 doit marquer la continuité et l'amplification des combats engagés depuis le début de la mandature et ce malgré un contexte de plus en plus difficile pour les collectivités territoriales. Enjeux écologiques, égalité femmes-hommes, soutien aux associations, il est de notre responsabilité de faire de Rouen une ville de demain qui mène les combats du XXIème siècle.

*C'est à ce titre que ce premier Conseil Municipal de l'année va autoriser un partenariat pour valoriser et rendre plus accessible aux Rouennaises et Rouennais d'accéder à un nouvel espace vert qui permettra de sensibiliser le public aux enjeux de la renaturation. Une renaturation à laquelle les habitants prennent toute leur part, à la fois par les jardins partagés mais également par le dispositif « Fil Vert », leur mise en place sera désormais facilitée grâce à la simplification des conventions .*

*La nécessité de féminiser l'espace public est lui aussi au cœur de cette année 2023, le travail effectué en 2021 sur les femmes rouennaises inspirantes continuera d'être mis en valeur directement dans les établissements scolaires, tandis que 5 nouvelles – et futures – rues porteront des noms de femmes afin d'augmenter leur présence partout en Ville. Enfin, le soutien à nos associations : il est essentiel. Notre tissu associatif est un vecteur de solidarité et de lien social à sauvegarder et à encourager, c'est le sens des subventions qui ont été votées.*



ROUEN.FR

Cabinet du Maire  
Contact presse  
[presse@rouen.fr](mailto:presse@rouen.fr)  
02 35 08 86 53

## Rouen, ville engagée dans la transition écologique

### **Convention de partenariat avec l'école nationale supérieure d'architecture de Normandie pour l'entretien et l'ouverture des espaces verts et arborés du site de l'ancienne usine Lucien Fromage**

En partenariat avec la ville de Darnétal, le Conseil Départemental de la Seine-Maritime, l'Établissement public foncier de Normandie, et bien entendu de l'école nationale supérieure d'architecture de Normandie, la ville de Rouen continue sa transition écologique et vient contribuer à la valorisation d'un site disposant d'un patrimoine arboré magnifique.

Depuis 2020 et son plan de renaturation « Rouen naturellement », la ville de Rouen ne cesse de réinstaller la nature partout dans nos rues. Cette convention s'inscrit pleinement dans cette dynamique. Elle vient en effet permettre aux rouennaises et rouennais de profiter plus largement d'un espace magnifique en plein cœur des quartiers Est.

En lien étroit avec l'Atelier de Quartier (anciennement Atelier Urbain « Poumon Vert), qui a mené de nombreux projets de valorisation, cette convention contribue à alimenter la dynamique déjà en place (Stade Saint-Exupéry, Parc naturel urbain de Repainville, promenade du Robec).

L'entretien de cet espace se fera désormais sur la base de la gestion dite différenciée autrement appelée plan de gestion durable et qui grâce à un inventaire de la faune et de la flore permettra d'améliorer la biodiversité du parc en prenant en compte les spécificités des différentes espèces présentes.

Par ailleurs cet espace sera un lieu idéal pour allier nature et culture en mettant en œuvre un projet culturel avec l'ensemble des partenaires dans le cadre de la candidature de Rouen à la Capitale européenne de la culture 2028.

### **Plan de renaturation : convention type de mise à disposition gratuite de terrain pour le jardinage urbain et convention type pour le dispositif « Fil vert »**

Associer et faire participer les Rouennaises et Rouennais au plan de renaturation initié en 2020, tel est l'esprit de « Rouen naturellement » et de ses déclinaisons comme le jardinage urbain ou le dispositif « Fil vert ».

Les jardins partagés sont des créateurs de lien social et ils permettent de sensibiliser à la fois plus largement aux enjeux de la biodiversité et de la santé et également au respect de l'environnement ainsi que de contribuer à l'embellissement de l'espace public. Par ailleurs,

dans un contexte de crise et d'inflation ils offrent une perspective d'autoproduction pour les habitants qui outre des économies effectuées bénéficient d'une alimentation plus saine et donc d'une meilleure santé.

Le dispositif « Fil Vert » s'inscrit quant à lui directement dans la démarche de « Rouen naturellement » et de la renaturation de l'espace public. En permettant aux habitants de contribuer directement à redonner toute sa place à la nature en ville, ce dispositif participe directement à l'objectif de réduction des îlots de chaleur.

Face au succès des jardins partagés et du dispositif « Fil Vert », il convenait d'en faciliter la mise en œuvre, c'est chose faite avec ces conventions types qui permettront des mises en place plus transparentes pour l'ensemble des acteurs impliqués. En particulier, la durée de la convention « Fil vert » est désormais portée à six ans, permettant d'inscrire le dispositif dans la durée

## Rouen, ville à l'écoute de toutes et tous

### **Adoption d'une convention-type pour le prêt de l'exposition Femmes Rouennaises Inspirantes.**

En 2021, à l'occasion des journées du matrimoine, la ville de Rouen avait dévoilé son exposition des « Femmes Rouennaises Inspirantes ». S'inscrivant dans la volonté de la majorité de redonner toute leur place aux femmes dans l'espace public, cette exposition était visible à la fois dans des lieux d'exposition mais également directement dans l'espace public.

Cette exposition n'était qu'une première étape afin de mettre en avant la place des femmes et spécialement celle des femmes rouennaises comme la résistante Marguerite Deroux, la militante syndicale Germaine Goujon, ou la poétesse Catherine Bernard.

Cette convention va permettre de prolonger le travail de sensibilisation débuté par cette exposition. En effet il n'était jusqu' alors pas possible de prêter cette exposition en dehors des lieux qui dépendent directement de la ville de Rouen.

Désormais, grâce à cette convention-type, l'exposition « Femmes Rouennaises inspirantes » pourra être visible dans de nombreuses institutions comme les établissements scolaires afin de contribuer à sensibiliser les plus jeunes à la nécessité de redonner toute leur place aux femmes dans l'espace public.

## **Amélioration de la visibilité des femmes dans l'espace public – Accroissement de dénominations féminines dans le quartier Flaubert**

D'avantage de place pour les femmes dans l'espace public ! C'est dans cet esprit et celui de concertation que plusieurs consultations avaient été lancées pour nommer plusieurs rues dans le futur éco-quartier Flaubert :

- Une première consultation en septembre 2021 pour nommer trois rues de Rouen
- Une deuxième consultation en novembre 2022 avec la ville de Petit-Quevilly pour deux rues communes.

Ce sont donc 5 nouvelles rues qui porteront des noms de femmes: Hubertine Auclert, Paulette et Jeanne Nardal, Françoise Heritier, Agnès Varda, Françoise Sagan portant à 12 le nombre de rues féminisées dans le Quartier Flaubert.

Cette démarche vient directement contribuer à favoriser l'égalité femmes-hommes, alors qu'en 2021 seules 5% des rues à Rouen portaient des noms de femmes, leur valorisation dans l'espace public permet davantage d'inclusion.

## Rouen, ville animée

### **Nouvelles attributions de subventions à des associations**

Jeunesse, solidarité, culture, sport... Rouen est riche de ses associations qui mènent de nombreuses actions à l'échelle du territoire. Cette richesse se doit d'être accompagnée et c'est le sens de la politique de soutien aux associations qui est menée.

Pour bénéficier de ce soutien, les associations formulent une demande qui permet aux services de la Ville d'étudier la pertinence de celle-ci au regard de plusieurs facteurs comme le nombre d'activités, le nombre d'adhérents, l'accès des publics le plus large ou encore leur contribution à l'animation de la Ville.

L'étude des premiers dossiers pour l'année 2023 permet de financer près de 130 associations pour un total de plus de 4 millions d'euros, notamment :

Jeunesse

- Une subvention de fonctionnement de 25.000 € pour l'association Centre Régional d'Information Jeunesse,
- Une subvention de fonctionnement de 40.000 € pour l'association Mix'Cité,



## MJC

- Une subvention de fonctionnement de 201.000 € pour l'association Rouen Cité Jeunes,
- Une subvention de fonctionnement de 65.526,90 € pour l'association Maison de quartier du Mont-Gargan

## Culture

- Une subvention de fonctionnement de 420.000 € pour l'association Ecole de Musique de Rouen
- Une subvention de fonctionnement de 235.000 € pour l'association Le Kalif
- Une subvention de fonctionnement de 16.000 € pour l'association Lis-moi les Mots

## Sport

- Une subvention de fonctionnement de 70.000 € pour l'association Club Nautique et Athlétique de Rouen
- Une subvention de fonctionnement de 180.000 € pour la Société Anonyme Sportive Professionnelle Rouen Hockey Elite 76
- Une subvention de fonctionnement de 58.000 € pour l'association Club des Vikings de Rouen

## Crèches

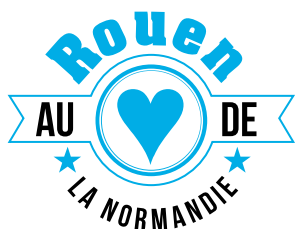
- Une subvention de fonctionnement de 54.240 € pour l'association Le Jardin des Bisous 1 et 2
- Une subvention de fonctionnement de 87.700 € pour l'association Crèche Graffiti's,
- Une subvention de fonctionnement de 37.854 € pour l'association Baby Récré

## Centres sociaux :

- Une subvention de fonctionnement de 140.000 € pour l'association Maison des Jeunes et de la Culture Grieu Vallon Suisse,
- Une subvention de fonctionnement de 66.000 € pour l'association Centre Etienne Pernet Association Antoinette Fage

## Solidarité :

- Une subvention de fonctionnement de 60.000 € pour l'association Radio HDR
- Une subvention de fonctionnement de 38.000 € pour l'association Solidarité Plateau
- Une subvention de fonctionnement de 12.000 € pour l'association Secours Populaire Français



ROUEN.FR

Cabinet du Maire  
Contact presse  
[presse@rouen.fr](mailto:presse@rouen.fr)  
02 35 08 86 53



Enfin, la Ville souhaite accroître son soutien aux actions de l'association SOS Méditerranée. Cette association mène des opérations essentielles de secours aux exilés et a exprimé un besoin urgent de financement face à la hausse de nombreux coûts nécessaires aux opérations. La Ville de Rouen, dans le prolongement de son engagement au sein de l'Association nationale des Villes et territoires accueillants, a souhaité contribuer à hauteur de 5000 euros.

## Rouen qui agit pour plus de simplicité des services publics

### **Convention d'accès à « Mon compte partenaire » entre la ville de Rouen et la Caisse d'Allocations Familiales**

*Qui n'a jamais dû fournir à plusieurs reprises les mêmes justificatifs à des interlocuteurs différents ?*

Dans un souci de simplification pour les usagers, cette convention va permettre à la Ville de Rouen d'échanger directement avec la Caisse d'Allocations Familiales qui disposent de nombreuses informations nécessaires au versement de prestations et au calcul de certains tarifs municipaux.

L'accès à ces informations via « Mon compte partenaire », service de la CAF permettra un échange sécurisé et un respect rigoureux du cadre fixé par le Règlement Général de Protection des Données (R.G.P.D).



ROUEN.FR

Cabinet du Maire  
Contact presse  
[presse@rouen.fr](mailto:presse@rouen.fr)  
02 35 08 86 53